

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Cynthia Bergeron		Date d'inspection Le 13 mars 2026	
Nom de l'établissement Garderie chez Cyn		Numéro de permis 2013228	
Adresse 114 chemin Rang 7 & 8 Kedgwick NB E8B 1W1		Numéro de téléphone (506) 284-3280	
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Janel Aubut	Titre du poste Gestionnaire		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
12(1) L'exploitant d'un établissement agréé obtient une vérification du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et une vérification auprès du ministère du Développement social au moins tous les cinq ans.	12(1)	13 mars 2026	13 mars 2026
Commentaires: La vérification de Développement social était échue et fut renouvelée lors de l'inspection. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
<p>- Le ratio enfant / éducatrice est respecté lors de l'inspection de renouvellement.</p> <p>- L'exploitante a un plan en place en collaboration avec l'agente pédagogique afin d'améliorer la planification et la documentation d'observations.</p> <p>La garderie éducative répond aux exigences du Règlement sur les permis - Loi sur les services à la petite enfance. Le permis d'exploitation est recommandé.</p>

original signé par
Janel Aubut

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 13 mars 2026

Date

original signé par
Cynthia Bergeron

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 13 mars 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"